

Retour au bon sens en politique climatique



Pour une Suisse forte

Un document de fond de l'UDC Suisse

Février 2009

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| 1. Résumé | 3 |
| 2. Situation de départ | 4 |
| 2.1. L'ampleur du changement climatique | 4 |
| 2.2. Le protocole de Kyoto et son application..... | 8 |
| 2.3. La situation de la Suisse..... | 9 |
| 2.4. Développement des émissions de CO ₂ | 10 |
| 3. Interventions nécessaires / Exigences de l'UDC..... | 12 |
| 3.1. Exigences concernant la loi sur le CO ₂ | 12 |
| 3.2. Exigences concernant la convention succédant au protocole de Kyoto | 13 |

1. Résumé

Depuis toujours le climat terrestre subit des changements. Les évolutions mesurées aujourd'hui ne constituent pas un phénomène nouveau. Dans le courant du 20^e siècle, les températures moyennes mondiales ont augmenté d'environ 0.6 °C. **On revanche, on n'a plus constaté de réchauffement au niveau mondial depuis 1998; bien au contraire, un certain refroidissement est intervenu depuis 2005.** Dans l'Arctique, par exemple, où la fonte de certaines zones glacières fait l'objet d'un grand spectacle médiatique, une période de réchauffement semblable a duré entre 1925 et 1945.¹ **En Suisse aussi, l'année la plus chaude relevée jusqu'ici, c'est-à-dire 1994, n'a pas été dépassée jusqu'à ce jour alors qu'elle date de plus d'une décennie. On ne saurait donc parler d'une augmentation continue et forte des températures.**²

S'agissant du développement futur du climat, l'organe onusien Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) retient que la complexité du système climatique et le grand nombre des processus s'influençant mutuellement restreignent la compréhension de l'évolution future du climat. La fiabilité avec laquelle les changements observés peuvent être ramenés à des influences humaines est donc limitée faute de comprendre divers éléments, relève encore l'IPCC. **Cet organe onusien admet donc une large ignorance concernant le fonctionnement du système climatique**³. Or, si on ne sait pas comment se fait le climat, on ne peut pas non plus faire des pronostics quant à son évolution future.

Ces faits doivent être pris en considération dans la définition de la future politique climatique. **En Suisse, des efforts visant à limiter les émissions de CO₂ ne sont raisonnables que s'ils s'inscrivent dans un processus coordonné au niveau mondial auquel participent définitivement tous les pays émettant de fortes quantités de CO₂.** Ce n'est pas le cas aujourd'hui. La Suisse remplit certes ses engagements pris dans le cadre du protocole de Kyoto, mais elle est presque seule à le faire. Nombre de pays rejetant de fortes quantités de CO₂ comme la Chine, l'Inde ou les Etats-Unis n'ont même pris aucun engagement. La majeure partie des émissions de CO₂ d'origine humaine ne sont pas pris en compte par le protocole de Kyoto.

Partant de ce qui précède, l'UDC formule les exigences suivantes en politique climatique:

- **abrogation de la loi sur le CO₂ à la fin de la période réglée par le protocole de Kyoto (2010, au plus tard 2012).**
- **maintien du principe de la rétrocession totale de la taxe CO₂ aux contribuables et abandon d'une affectation partielle de cet impôt.**
- **pas de participation de la Suisse à un nouveau protocole, à moins que tous les grands producteurs de CO₂ ne s'y engagent.**
- **pas de réglementation nationale plus dure que les engagements internationaux.**

¹ Pour les indications de sources, voire les notes de pied de page 5, 15, 16

² Pour les indications de sources, voire la note de pied de page 6

³ Pour les indications de sources, voire la note de pied de page 10-14

2. Situation de départ

Les gaz, pour lesquels on constate une augmentation de la concentration dans l'atmosphère, sont émis par une foule de processus déclenchés par des activités humaines. Ce constat vaut notamment pour le dioxyde de carbone (CO₂) qui est généré en grande quantité par des processus naturels et, en quantité moindre, par des activités humaines comme la combustion de carburants et combustibles fossiles (charbon, essence, huile de chauffage, kérosène, etc.). L'hypothèse, selon laquelle l'augmentation de la teneur de l'atmosphère en CO₂ et d'autres gaz influence le climat, ayant été avancé il y a quelque temps, ce thème est entré dans l'agenda politique⁴ et il est depuis lors instrumentalisé par divers groupements pour soutenir des objectifs politiques. Ces milieux exploitent l'émotivité des gens et, comme cela se produit régulièrement dans la protection de l'environnement, cherchent à attiser des craintes au sein de la population. Ils suggèrent que l'humanité est au bord d'une catastrophe écologique faite de vagues de chaleur insoutenables, de sécheresses alternants avec des pluie diluviennes et des inondations, de la fonte complète des glaciers et des icebergs, d'une forte élévation du niveau de la mer, de tempêtes violentes et d'autres horreurs du même genre. Or, une politique responsable doit partir de faits établis et non pas d'hystéries volontairement entretenues.

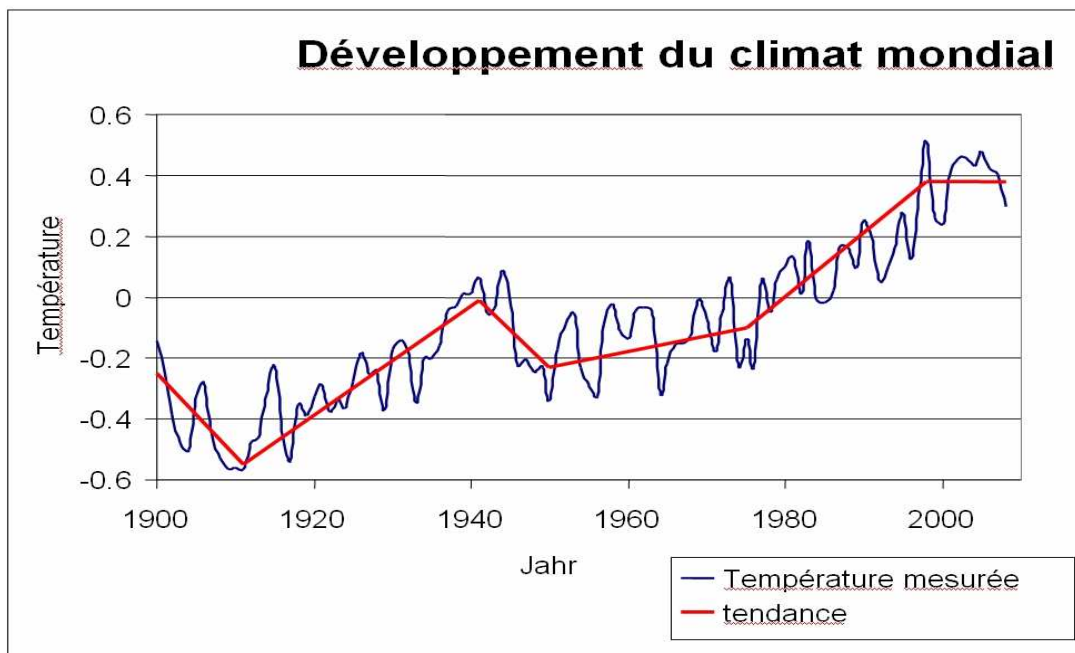
2.1. L'ampleur du changement climatique

Le climat terrestre est en constante évolution, et cela depuis toujours. Les températures, la quantité des précipitations, les genres de précipitation et les vents sont soumis à des processus dynamiques permanents. Les changements climatiques mesurés aujourd'hui ne constituent donc nullement un phénomène nouveau.

L'estimation, selon laquelle l'homme influence le climat par ses émissions de CO₂, repose sur le changement du bilan thermique de la terre, donc des températures. Les températures moyennes mondiales ont approximativement évolué comme suit depuis le début du 20^e siècle⁵: entre 1900 et 1910, elles ont baissé d'environ 0.3 °C; elles ont augmenté d'environ 0.5 °C entre 1910 et 1940, pour baisser à nouveau de 0.25 °C entre 1940 et 1950; entre 1950 et 1975, on a relevé une hausse d'environ 0.1 °C, puis une progression d'environ 0.5 °C entre 1975 et 1998; **depuis 1998, il n'y plus eu de réchauffement, mais on constate au contraire un refroidissement depuis 2005.** Il ressort clairement de ces chiffres que, premièrement, on ne peut en aucun cas parler d'une augmentation continue et forte de la température et, deuxièmement, que ces dernières années, dont les hystériques du climat affirment qu'ils sont tout particulièrement marquées par le changement climatique, se distinguent au contraire par une stabilité, voire une baisse de la température moyenne depuis 2005.

⁴ Lors de la Conférence mondiale sur le climat organisée en 1979 par l'Organisation mondiale de météorologie, il a été affirmé pour la première fois que les activités humaines avaient des effets significatifs sur le climat régional, voire global.

⁵Ces données proviennent de l'Office britannique de météorologie (www.metoffice.gov.uk).



L'année la plus chaude au niveau mondial, 1998, a été suivie de 10 années plus fraîches. 2007 était plus fraîche que toutes les années de la période 2002 à 2006. **Entre janvier et août 2008, il a fait plus froid que durant les mois correspondants des années 1998 à 2007.** Janvier 2008 était, au niveau mondial, plus froid de 0,2 °C que les mois de janvier de plusieurs années du 19^e et du début du 20^e siècle (1863, 1878, 1882, 1932, 1942 et 1944).

Il ne faut pas non plus se laisser leurrer par le développement de la température en Suisse. Selon les données publiées par l'Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse⁶, **l'année la plus chaude jamais mesurée en Suisse, soit 1994, n'a pas été dépassée depuis, donc dans le courant de près d'une décennie et demie.** L'année 2005 était plus fraîche en Suisse que des années bien antérieures (par exemple, 1921, 1948, 1949 ou 1961).

Il est évident que la réalité climatologique exige une observation plus différenciée que celle qui nous est communiquée en général. Ce constat est étayé par une étude attentive de la publication la plus importante de l'organe onusien IPCC⁷, qualifié parfois aussi de "Conseil mondial du climat". L'IPCC a publié en 2007 un volumineux rapport (IPCC Fourth Assessment Report) qui fait le point de la recherche climatologique et résume les hypothèses concernant le futur développement du climat⁸. On y lit par exemple en bonne place que les températures

⁶http://www.meteoschweiz.admin.ch/web/de/klima/klima_heute/homogene_reihen.Par.0049.DownloadFile.ext.tmp/schweiz.txt

⁷ IPCC: Intergovernmental Panel on Climate Change (Comité interétatique observant les changements climatiques), www.ipcc.ch. L'IPCC a été fondé en 1988 par le programme environnemental des Nations Unies UNEP et l'Organisation mondiale de météorologie (WMO). La composition de l'IPCC est définie par les représentants des gouvernements et son financement est garanti par les Etats membres. L'IPCC est donc exposé à de fortes influences politiques.

⁸ <http://www.ipcc.ch/ipccreports/assessments-reports.htm>. Dans ce qui suit, on s'intéressera surtout aux rapports du groupe de travail 1 qui traite des bases scientifiques („Physical Science Basis“), soit en particulier le résumé pour les politiciens („Summary for Policymakers“) ainsi que le résumé technique („Technical Summary“). Le résumé pour les politiciens est cité comme suit: IPCC, 2007: Summary for Policymakers. dans: *Climate Change 2007: The Physical Science Basis. Contribution of*

globales augmenteront de 0.2 °C par décennie durant les deux décennies à venir⁹. Or, cette supposition est contredite par le développement de la température durant les dix ans écoulés (voir ci-dessus) où l'on constate une stabilisation et même une légère baisse des températures.

Si on se donne la peine de lire non seulement le résumé du rapport adressé aux politiques, mais tout le texte, on trouve une série de constats qui relativisent fortement les affirmations du résumé dont on ne peut s'empêcher de penser qu'il sert surtout à semer la panique. L'organe onusien admet par exemple qu'il existe des incertitudes importantes concernant les processus auxquels est soumis le CO₂ rejeté dans l'environnement. S'agissant du bilan énergétique, on connaît encore mal l'influence des nuages sur le renvoi de l'énergie solaire dans l'espace. **D'une manière générale, l'IPCC retient que la complexité du système climatique et le grand nombre de processus s'influençant mutuellement limitent la compréhension du futur développement du climat**¹⁰. Cet organe admet que les connaissances sont toujours incomplètes sur les bases physiques de nombreux éléments du système climatique et leur influence sur le changement climatique. Ces incertitudes concernent surtout le rôle des nuages, des zones glacières, des océans, de l'exploitation des terres et des effets de couplage entre le climat et les processus bio-géochimiques¹¹. **Ce rapport relève donc de larges ignorances sur le fonctionnement du système climatique. Or, si on ne comprend pas comment se forme le climat, on ne peut pas non plus faire des pronostics valables pour l'avenir.**

Toujours selon l'IPCC, l'influence des différents ensoleillements sur la terre est encore mal connue. De grandes incertitudes persistent parce que la compréhension des effets de la variabilité du rayonnement solaire sur de longues périodes est incomplète¹². Même constat pour les changements de la teneur de la stratosphère en vapeur d'eau et, d'une manière générale, des aérosols contenus dans l'air¹³. Et l'IPCC de conclure que **la fiabilité des affirmations, selon lesquelles les changements climatiques observés proviennent d'activités humaines, est limité par la compréhension insuffisante de la propulsion du rayonnement, des rétro-couplages et des observations**¹⁴.

Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Solomon, S., D. Qin, M. Manning, Z. Chen, M. Marquis, K.B. Averyt, M. Tignor and H.L. Miller (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA

Le résumé technique est cité comme suit: Solomon, S., D. Qin, M. Manning, R.B. Alley, T. Berntsen, N.L. Bindoff, Z. Chen, A. Chidthaisong, J.M. Gregory, G.C. Hegerl, M. Heimann, B. Hewitson, B.J. Hoskins, F. Joos, J. Jouzel, V. Kattsov, U. Lohmann, T. Matsuno, M. Molina, N. Nicholls, J. Overpeck, G. Raga, V. Ramaswamy, J. Ren, M. Rusticucci, R. Somerville, T.F. Stocker, P. Whetton, R.A. Wood and D. Wratt, 2007: Technical Summary. dans: *Climate Change 2007: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Solomon, S., D. Qin, M. Manning, Z. Chen, M. Marquis, K.B. Averyt, M. Tignor and H.L. Miller (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA

⁹ Report of Working Group I of IPCC, 2007, Summary for Policymakers, S. 12

¹⁰ Report of Working Group I of IPCC, 2007, Technical Summary, p. 21

¹¹ Report of Working Group I of IPCC, 2007, Technical Summary, p. 21

¹² Report of Working Group I of IPCC, 2007, Technical Summary, p. 31

¹³ Report of Working Group I of IPCC, 2007, Technical Summary, p. 81

¹⁴ Report of Working Group I of IPCC, 2007, Technical Summary, p. 86

Autre question importante restée sans réponse à ce jour: les températures plutôt en hausse mesurées depuis quelque temps sont-elles véritablement uniques dans l'histoire du monde? Le rapport IPCC relève à ce propos **que dans l'Arctique, où la fonte de certaines régions glacières est suivie avec un grand spectacle médiatique, une période de réchauffement semblable à l'actuelle a été observée entre 1925 et 1945**¹⁵ (donc à une époque où la teneur de l'air en CO₂ était nettement inférieure à celle mesurée aujourd'hui). S'agissant de la totalité des océans, le rapport IPCC mentionne expressément un **refroidissement de l'eau depuis 2003**¹⁶.

De nombreux relevés faits dans le passé prouvent que les changements climatiques observés depuis l'augmentation déterminante de la teneur de l'atmosphère en CO₂ (depuis 1940 environ) n'ont rien d'extraordinaire. On peut citer à l'appui de ce propos une étude¹⁷ parue dans le magazine scientifique réputé "Science" qui a enquêté sur la régression de 169 glaciers du monde entiers durant les 250 ans écoulés. Les auteurs arrivent à la conclusion que **les glaciers reculent depuis le début du 19^e siècle, et cela à une vitesse constante**. Relevons surtout qu'on n'a noté aucun changement notable depuis 1950, donc depuis le début de la période où la consommation de combustibles et de carburants fossiles a commencé à augmenter fortement. Ce constat est surtout important pour la Suisse où les hystériques du climat avancent souvent le recul des glaciers comme la preuve prétendument irréfutable d'un changement climatique provoqué par l'homme. On trouve dans la littérature scientifique de nombreuses indications confirmant que les valeurs et changements climatiques observés aujourd'hui se sont déjà produits dans les siècles précédents. Plusieurs preuves confirment que la température était plus élevée au début du moyen-âge qu'aujourd'hui.

On est donc en droit de se demander sérieusement si les discussions politiques actuelles sur des mesures permettant d'endiguer les émissions de gaz à effet de serre sont scientifiquement fondées ou si elles reposent plutôt sur des motivations idéologiques. Ce ne serait pas la première fois que la communauté des scientifiques met en garde contre un problème environnemental apparemment grave et que l'on doive constater quelques années plus tard qu'il s'agissait d'une énorme erreur. Les derniers exemples en date sont l'hystérie déclenchée par la prétendue mort des forêts ou encore la discussion sur les émissions de particules fines qui a semé la terreur dans la deuxième moitié des années quatre-vingts. Dans les deux cas il ne s'agissait que de grossières mystifications.

Conclusion: il y a toujours eu, dans l'histoire de la terre, des changements climatiques. Il existe de nombreux indices confirmant que les nouvelles alarmantes de ces dernières années concernant la prétendue influence des activités humaines sur le climat mondial ne répondent pas à la réalité de cette planète. En particulier, il faut relever qu'il n'y a pas eu de réchauffement climatique durant ce siècle et que la mer s'est même refroidie¹⁸.

¹⁵ Report of Working Group I of IPCC, 2007, Technical Summary, p. 37

¹⁶ Report of Working Group I of IPCC, 2007, Technical Summary, p. 47f.

¹⁷ Oerlemans, J. (2005) *Science* **308**, p. 675-677

¹⁸ Cf. www.metoffice.gov.uk (mesures mondiales de la température) et Report of Working Group I of IPCC, Technical Summary, p. 47f.

2.2. Le protocole de Kyoto et son application

Le protocole de Kyoto¹⁹, qui est une convention internationale, a été signé en décembre 1997 dans la perspective d'un réchauffement du climat. La majorité des Etats européens, y compris la Russie, ainsi que quelques pays non européens comme le Japon, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont adhéré à ce traité s'engageant ainsi à réduire leurs émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre. Le but était de réduire jusqu'en 2008-2012 ces émissions de 5% par rapport à leur niveau de 1990.

La Suisse a signé l'accord en 1998 et le Parlement fédéral l'a approuvé en 2003²⁰. Dans son message²¹, le Conseil annonçait que l'hypothèse, selon laquelle le réchauffement climatique constaté durant la seconde moitié du 20^e siècle était en majeure partie dû aux activités humaines, s'était confirmée.

Les Etats-Unis n'ont pas ratifié cet accord. Par ailleurs, le protocole de Kyoto ne limite pas non plus les émissions de CO₂ de pays en pleine expansion comme la Chine, la Corée, l'Inde ou le Brésil.

La période sur laquelle porte le protocole de Kyoto approche de sa fin. Les pays signataires vont remettre de volumineux rapports²² au secrétariat du protocole de Kyoto. Il est possible de faire d'ores et déjà un premier bilan:

- (i) La Suisse est demeurée fidèle à sa réputation de premier de classe qui applique à la lettre tous les accords internationaux. Pour atteindre les objectifs de Kyoto, elle a même créé un nouvel impôt, la taxe CO₂. Comme l'a annoncé l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), **la Suisse ne se contentera vraisemblablement pas de respecter ses engagements pris dans le protocole de Kyoto; elle les dépassera.**
- (ii) Contrairement à la Suisse, de nombreux pays signataires, qui ont accepté de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, ne pourront probablement pas respecter leurs engagements²³. **L'Union européenne (UE), par exemple, n'a réduit ses émissions de gaz à effet de serre que de 4,6%. Or, elle s'est engagée à moins 8%! L'Italie a augmenté ses émissions de 4% durant cette période au lieu de les baisser de 6,5%. Le Portugal devra admettre une hausse de 30%, alors que l'Espagne a même augmenté ses émissions de 54%.**
- (iii) Parmi les 20 pays qui émettent le plus de CO₂, seule la moitié s'est engagée dans le cadre de l'accord de Kyoto à réduire les émissions²⁴ (cf.

¹⁹ Protocole de Kyoto accompagnant l'accord-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (RS 0.814.011)

²⁰ Recueil systématique **2004**, 5205

²¹ Feuille fédérale, **2002**, no 41, 6385

²² Aucun pays n'est trop petit pour les bureaucrates du protocole de Kyoto. La Principauté du Liechtenstein a transmis en 2005 à l'ONU son "Liechtenstein National Climate Report" qui comporte tout de même 73 pages.

²³ Tous les chiffres de cet alinéa sont tirés du „National greenhouse gas inventory data for the period 1990-2006“ des UNFCCC (United Nations Framework Convention on Climate Change), unfccc.int/resource/docs/2008/sbi/eng/12.pdf

²⁴ Les données sur les émissions de CO₂ par pays se trouvent sur le site internet des objectifs ONU du millénaire: milleniumindicators.un.org/unsd/mdg/Data.aspx

tableau 1). Les Etats qui se sont imposé une réduction des émissions ont émis en 2004 environ 8 milliards de tonnes de CO₂. Les autres Etats (sans limitation) ont produit 19 milliards de tonnes de CO₂. En d'autres termes, **la majeure partie des émissions de CO₂ provenant d'activités humaines n'est même pas prise en compte par le protocole de Kyoto.**

- (iv) De nombreux Etats, auxquels le protocole de Kyoto n'impose pas de limitation, ont fortement augmenté leurs émissions depuis 1990. **La Chine en particulier a plus que doublé ses émissions; son développement économique foudroyant en a même fait récemment le premier producteur de CO₂ du monde.** A elle seule, l'augmentation des émissions de la Chine représente environ 100 les émissions annuelles totales de CO₂ de la Suisse. D'autres pays comme l'Egypte et l'Iran ont également doublé²⁵ leurs émissions²⁶ (voir aussi tableau 1)

Conclusion: aucun autre des Etats signataires n'applique avec autant de zèle le protocole de Kyoto que la Suisse. La majeure partie des émissions d'origine humaine ne sont même pas prises en compte par ce protocole parce qu'elles sont produites dans les pays qui ne se sont engagés à aucune limitation. Or, il s'agit précisément des pays qui génèrent le plus de CO₂.

2.3. La situation de la Suisse

Avec ses 7,5 millions d'habitants, la Suisse produit 0,1% des émissions de CO₂ d'origine humaine du monde entier. Nos émissions de CO₂ sont ainsi plus basses que celles de pays comptant parfois nettement moins d'habitants comme le Katar (840 000 habitants), le Koweït (3 millions d'habitants), l'Irlande (4 millions), Singapour (4,5 millions), les Emirats Arabes Unis (4,5 millions), la Finlande (5 millions), la Norvège (5 millions), le Turkménistan (5 millions), le Danemark (5,5 millions) ou la Lybie (6 millions). Bien que tous ces pays produisent davantage de CO₂ que la Suisse, moins de la moitié d'entre eux se sont engagés à limiter leurs émissions. La Suisse, en revanche, a accepté de réduire ses émissions de 8% et elle est en bonne voie d'atteindre cet objectif.

Le faible niveau des émissions de CO₂ de la Suisse s'explique notamment par des productions électriques peu polluantes comme l'hydraulique et le nucléaire, par les mesures prises jusqu'ici, parmi lesquelles il convient de souligner tout particulièrement les mesures facultatives de l'économie qui se distinguent par une grande efficacité, ainsi que par la prise de conscience en Suisse de la nécessité d'économiser l'énergie. **La Suisse est le pays industrialisé qui produit le moins de CO₂ par habitant.**

Il serait temps que le département Leuenberger prenne conscience de cette bonne position de la Suisse et qu'il la communique activement aux autres Etats et aux organisations internationales afin de soigner l'image de la Suisse. Il n'est pas

²⁵ Les données concernant les émissions de CO₂ de chaque pays se trouvent sur le site internet des objectifs de l'ONU pour le millénaire: milleniumindicators.un.org/unsd/mgd/Data.aspx.

²⁶ Les données concernant les émissions de CO₂ de chaque pays se trouvent sur le site internet des objectifs de l'ONU pour le millénaire: milleniumindicators.un.org/unsd/mgd/Data.aspx.

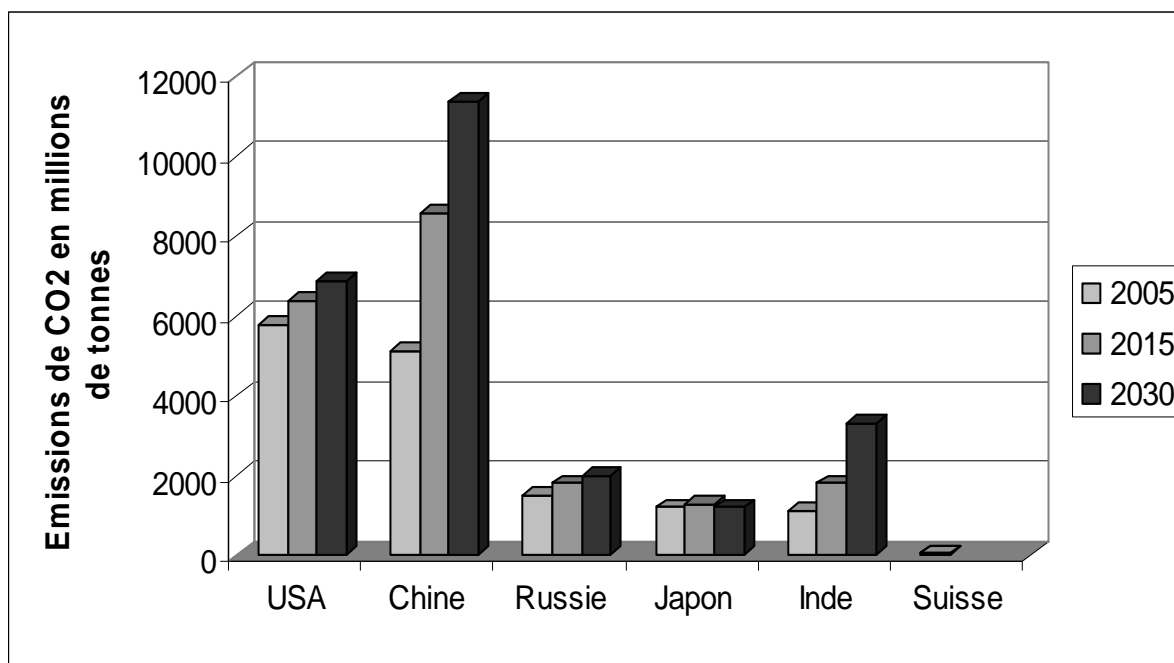
acceptable que notre pays se présente dans une position plus mauvaise que celle qu'elle occupe réellement.

Conclusion: la Suisse est en excellente position par rapport aux autres pays en termes d'émissions de CO₂. Elle dépassera même les objectifs du protocole de Kyoto. Ce succès doit être communiqué au niveau international.

2.4. Développement des émissions de CO₂

La consommation d'énergie et, par conséquent, les émissions de CO₂ reflètent la croissance de la prospérité. Le développement des émissions de CO₂ dans les années et décennies à venir sera donc avant tout déterminé par le développement économique des pays émergents. Même si nous sommes au début d'une grande crise économique mondiale, nous devons prévoir à moyen et à long terme une élévation du niveau mondial de prospérité, donc un accroissement de la consommation d'énergie, également d'origine fossile. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a fait un pronostic à ce propos dans son rapport "World Energy Outlook 2007"²⁷ en évaluant les futures émissions des cinq plus grand producteurs de CO₂, la Chine, les Etats-Unis, la Russie, le Japon et l'Inde. Cette autorité s'attend également à une augmentation massive de ce type d'émissions.

Emissions de CO₂ dues à la consommation d'énergie des cinq plus grands producteurs de CO₂. Pronostic de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) (en millions de tonnes ²⁸)



²⁷ www.worldenergyoutlook.org

²⁸ www.iea.org/textbase/country/graphs/weo_2007/Table-5-02.jpg

Il s'avère de toute évidence à la lecture de ces chiffres qu'il ne faut absolument pas s'attendre à un recul des émissions de CO₂, mais au contraire à une forte augmentation. Selon ces statistiques, les émissions des cinq pays mentionnés plus haut augmenteront de deux tiers entre 2005 et 2030 (de 14 700 millions de tonnes à 24 800 millions de tonnes). Cette progression est tout particulièrement déterminée par la Chine et l'Inde, deux pays dont les émissions doubleront ou tripleront même. En 2030, la Chine émettra autant de CO₂ que les Etats, l'Inde et le Japon ensemble! A titre de comparaison, rappelons que la Suisse produit 40 millions de tonnes de CO₂ par an.

De plus en plus de voitures en Chine et en Inde

En Chine on compte actuellement 24 véhicules à moteur pour 1000 habitants contre 18 pour 1000 en Inde²⁹. Cette proportion est de 400 pour 1000 en Europe et de près de 800 pour 1000 aux Etats-Unis. Si les 2,5 milliards de Chinois et d'Indiens atteignent le même niveau de motorisation que les Européens, le nombre de véhicules à moteur du monde double pour passer d'un à deux milliards d'unités. S'ils peuvent s'offrir autant de voitures que les Américains, l'effectif mondial de véhicules à moteur se multiplie presque par trois. Sur le total des voitures circulant dans le monde, 0,4% sont immatriculées à la Suisse.

Conclusion: les émissions mondiales de CO₂ augmenteront à moyen terme. On doit même s'attendre à une forte progression.

²⁹ DSW-Datenreport 2008, Soziale und demographische Daten zur Weltbevölkerung, Deutsche Stiftung Weltbevölkerung, Hannover, ISBN 3-930406-10-1

3. Interventions nécessaires / Exigences de l'UDC

Partant des faits et des analyses exposés plus haut, l'UDC formule une série d'exigences politiques. Toutes ces propositions s'inspirent du principe libéral qui impose à l'Etat une grande retenue dans ses interventions.

3.1. Exigences concernant la loi sur le CO₂

Pour répondre à ses engagements pris dans le cadre du protocole de Kyoto, la Suisse s'est donné, contre l'avis de l'UDC, la loi sur le CO₂³⁰. Celle-ci fixe les modalités grâce auxquelles les émissions suisses de CO₂ seront abaissées d'ici à 2012 au niveau fixé à Kyoto (voire davantage, conformément à la mentalité de premier de classe de notre pays). Conséquence de cette loi, les combustibles sont frappés depuis le 1.1.2008 par une taxe CO₂ qui se monte à 3 francs pour 100 litres d'huile de chauffage et à 2,5 ct. par mètre cube de gaz naturel. Le produit de ce prélèvement est estimé à 230 millions de francs pour l'année 2008, montant qui sera rétrocédé à la population et à l'économie après déduction des coûts de la perception et de l'administration. La Confédération encaisse au passage 7,6% de TVA sur la taxe CO₂, ce qui conduit à une imposition supplémentaire et non remboursée aux contribuables de 18 millions de francs.

La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de l'énergie et de la communication (CEATE) du Conseil national examine actuellement des propositions visant à lever partiellement au totalement à rétrocession de la taxe CO₂ pour transformer ce prélèvement en une nouvelle ressource fiscale pour la caisse fédérale. En agissant de la sorte, le Conseil fédéral et le Parlement rompraient la promesse selon laquelle le produit de cette taxe doit être restitué aux contribuables.

La taxe sur le CO₂ est de surcroît soumise à la TVA. La Confédération conserve complètement le produit de cet impôt (qui n'est donc pas remboursé aux contribuables).

Exigences de l'UDC:

1. Le protocole de Kyoto codifie les efforts déployés dans le monde entier pour réduire les émissions de CO₂. La période complète fixée pour atteindre les objectifs de cette convention prend fin en 2012. La loi sur le CO₂ sert à l'application nationale du protocole de Kyoto. Il n'est pas raisonnable que la Suisse maintienne une loi alors que la convention internationale sur laquelle repose cette loi disparaît. Comme nous l'avons constaté plus haut, la Suisse est responsable d'à peine 0,1% des émissions mondiales de CO₂ d'origine humaine. A elle seule, l'augmentation des émissions de la Chine est un multiple des émissions suisses. Il est absurde dans une telle situation de continuer d'imposer une loi contraignante. **La loi sur le CO₂ doit donc être abrogée à la fin 2010, au plus tard à la fin 2012**, si bien que le prélèvement de la taxe CO₂ doit cesser après 2010 ou après 2012.

³⁰ Loi fédérale su 8 octobre 1999 sur la réduction des émissions de CO₂ (loi sur le CO₂), RS 641.71

2. Compte tenu de l'échéance proche du processus de Kyoto, **il ne saurait être question d'introduire une affectation partielle de la taxe CO₂**. Cette intervention générerait de nouveaux rapports de dépendance et provoquerait, comme toute subvention, des distorsions sur le marché. Alors que nous entrons dans une crise économique majeure, il serait totalement faux de soutirer encore plus d'argent aux contribuables et de réduire le pouvoir d'achat des ménages privés et des entreprises. L'UDC exige que **la promesse du Conseil fédéral et du Parlement de rétrocéder le produit de la taxe CO₂ aux contribuables soit respectée**.
3. La promesse de concevoir la taxe CO₂ de manière à ce qu'elle n'ait pas d'incidence sur le budget fédéral a déjà été rompue du fait que la Confédération prélève la TVA sur la taxe CO₂. **Cette dernière doit immédiatement être exemptée de la TVA**. Les 18 millions de francs que la Confédération soutire sournoisement aux contribuables suisses doivent être restitués.

3.2. Exigences concernant la convention succédant au protocole de Kyoto

Le protocole déploie ses effets jusqu'en 2010, au plus tard jusqu'en 2012. Des préparatifs sont en cours pour mettre en place un dispositif coordonnant les efforts de réduction du CO₂ après 2012. Les fonctionnaires de l'Office fédéral de l'environnement et leur conseiller fédéral Moritz Leuenberger ont trouvé là un nouveau terrain pour se défouler et faire part leurs idées sur le sauvetage de la terre. Cela se fait de manière fort agréable, c'est-à-dire touristique, en voyageant au quatre coins du monde pour participer à un maximum de conférences internationales aux frais de la princesse.

L'UDC formule les exigences suivantes concernant la réglementation qui suivra le protocole de Kyoto:

1. Le protocole de Kyoto n'aura que faiblement contribué à la réduction des émissions de CO₂ parce qu'il n'inclut qu'un petit nombre de pays, parce que ces derniers n'ont en partie pas respecté leurs engagements et parce les principaux producteurs de gaz à effet de serre ne sont pas concernés par cet accord. La réglementation internationale, qui prendra la relève de ce protocole après 2010/2012, devra combler ces lacunes. **Il est inutile de mettre en œuvre un nouveau protocole du même genre si celui-ci n'inclut pas les principaux pays émetteurs de CO₂**. La Suisse doit donc se battre pour trouver une réglementation acceptée par tous les grands pays. Une nouvelle convention devra être signée au moins par les pays suivants qui sont de grands producteurs de CO₂: Chine, Inde, Corée du Sud, Mexique, Iran, Indonésie, Brésil et Arabie Saoudite, autant d'Etats qui ne se sont pas engagés à réduire leurs émissions dans le processus de Kyoto. Leur engagement devra être ferme et crédible. Une limitation des émissions au niveau mondial n'a de sens que si les 20 plus grands producteurs de CO₂ l'acceptent contractuellement. **Faute de la participation de ces pays, la Suisse n'a pas à se soumettre à de nouvelles restrictions**. Les coûts importants de la réduction du CO₂ affaibliraient l'économie helvétique sans pour autant produire un résultat significatif au niveau international.

2. Avec sa loi sur le CO₂, la Suisse s'est engagée à réduire ses émissions de CO₂ dans une plus forte mesure que celle exigée par le protocole de Kyoto. **Il faut dans tous les empêcher que la Suisse adopte une nouvelle fois une réglementation dépassant les objectifs de réduction que fixera une éventuelle réglementation internationale prenant la relève du processus de Kyoto.** Faute de quoi la Suisse réduirait elle-même sa compétitivité économique sans apporter une contribution notable à la diminution des émissions globales de CO₂. Lors des négociations sur la suite du protocole de Kyoto, la Suisse devra faire valoir sa situation particulière en termes de production électrique et tenir dûment compte des besoins de l'économie.
3. La force de la Suisse réside avant tout dans un important savoir-faire technique et environnemental. Notre pays doit donc faire valoir ce savoir-faire dans le processus post-Kyoto et s'engager à ce que le transfert technologique vers des pays moins développés soit ancré et favorablement positionné dans la convention suivant le protocole de Kyoto. Ainsi cet accord apporterait aussi quelques avantages économiques et non seulement inconvénients dus aux coûts élevés de la réduction du CO₂.

Les exigences de l'UDC

- **Abroger la loi sur le CO₂ à la fin de la période réglementée par le protocole de Kyoto (2010, au plus tard 2012).**
- **Maintenir le principe de la rétrocession complète du produit de la taxe CO₂ aux contribuables et abandonner l'idée d'une affectation partielle.**
- **Décharger le contribuable en exemptant la taxe CO₂ de la TVA.**
- **Ne pas faire participer la Suisse à un nouveau protocole dans lequel les grands producteurs de CO₂ ne s'engagent pas à réduire leurs émissions.**
- **Ne pas adopter une réglementation spéciale suisse allant plus loin que l'engagement international.**
- **Tenir compte de la situation spéciale de la Suisse en termes de production électrique dans les négociations sur la suite du protocole de Kyoto. Respecter dûment les besoins de l'économie.**
- **Renforcer le transfert de technologie dans le processus post-Kyoto.**

Tableau 1: **émissions de CO₂ selon les pays**

Selon les indications figurant dans le site internet des objectifs ONU pour le millénaire³¹ (en millions de tonnes de CO₂)

| | | Emissions de CO ₂ en millions de tonnes en 2004 | Part aux émissions mondiales d'origine humaines en 2004 | Emissions de CO ₂ en millions de tonnes en 1990 |
|-----|------------------|--|---|--|
| 1. | USA | 6'049 | 22.2% | 4'821 |
| 2. | Chine | 5'010 | 18.4% | 2'400 |
| 3. | Russie* | 1'525 | 5.6% | 1'985 ³² |
| 4. | Inde | 1'343 | 4.9% | 682 |
| 5. | Japon* | 1'258 | 4.6% | 1'071 |
| 6. | Allemagne* | 809 | 3.0% | 981 |
| 7. | Canada* | 639 | 2.3% | 416 |
| 8. | Grande-Bretagne* | 587 | 2.2% | 580 |
| 9. | Corée du Sud | 466 | 1.7% | 241 |
| 10. | Italie* | 450 | 1.7% | 390 |
| 11. | Mexique | 438 | 1.6% | 414 |
| 12. | Afrique du Sud | 437 | 1.6% | 332 |
| 13. | Iran | 434 | 1.6% | 218 |
| 14. | Indonésie | 378 | 1.4% | 214 |
| 15. | France* | 374 | 1.4% | 364 |
| 16. | Brésil | 332 | 1.2% | 210 |
| 17. | Espagne* | 330 | 1.2% | 212 |
| 18. | Ukraine* | 330 | 1.2% | 600 ³³ |
| 19. | Australie* | 327 | 1.2% | 279 |
| 20. | Arabie Saoudite | 308 | 1.1% | 255 |
| | | | | |
| 64. | Suisse* | 40 | 0.1 % | |

* Pays qui se sont engagés à réduire leurs émissions de CO₂ conformément au protocole de Kyoto

³¹ millenniumindicators.un.org/unsd/mdg/Data.aspx

³² en 1992

³³ en 1992